

### Topographie de l'ancienne ville

Après avoir exploré les faubourgs, entrons maintenant dans la vieille ville, dont la particularité est d'être entièrement circonscrite dans les limites de l'ancienne muraille aujourd'hui disparue, qui l'entoura pendant 4 siècles.

On ne sait pas exactement à quelle époque fut construite cette enceinte dont le périmètre mesurait environ 1300 mètres. C'était, dit le Père Dunand en 1770, alors qu'elle subsistait encore quoique ruinée, un mur renforcé de petits bastions, bordé d'un double fossé plein de 8 pieds de large, non remparé, avec des redoutes.

Un mémoire de l'abbé de Lure (1735) dit que les abbés firent entourer de murailles, non seulement le village de Lure, mais quelques terrains en plus et que ce travail commencé en 1332 ou environ fut terminé en 1372.

L'agglomération était peu importante et ne comportait que deux rues : la Grande Rue et la rue de la Font. Les deux rues qui se bâtirent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, celle des Cannes (rue Pasteur) et des Capucins (rue Albert Mathiez) n'étaient alors que de simples chemins de ronde.

Vers 1340, l'abbé Jacques de Vyt fit construire autour du monastère un mur de briques flanqué de grosses tours. Celui d'enceinte de la ville était-il ou non antérieur ? On l'ignore. Si l'on prend à la lettre les termes de la senten-

.../...

ce arbitrale de 1408, intervenue entre l'abbé Jean I de Baumotte et les bourgeois de Lure, il aurait été construit sur les ordres et aux frais de son prédécesseur, c'est-à-dire l'abbé Pierre de Montbozon. (1379-1401). Mais, dans d'autres passages de cette sentence, on voit Jean de Baumotte appeler son prédécesseur n'importe quel abbé de Lure qu'il fut proche ou lointain. D'ailleurs, dans leurs réponses, les bourgeois précisent "que les fortifications de la ville ont toujours été maintenues par nos seigneurs les prédécesseurs de l'abbé.

Enfin, Pierre de Montbozon ne devint abbé qu'en 1379, et dès 1343 on voit le duc de Bourgogne Eudes IV ordonner à l'abbé Jacques de Vyt de cesser les travaux de fortifications, mur, créneaux qu'il a entrepris "audit monastère en ceste ville". Et il est probable qu'il s'agissait des deux, monastères et ville à la fois. Une autre date est plus précise, celle de 1370, puisque cette même année les archiducs d'Autriche Albert et Léopold accordent mille florins à l'abbé Henri pour parfaire les fortifications de la ville.

Deux portes flanquées chacune de deux tours commandaient l'entrée de la ville : celle de Bourdieu, on en voyait encore il y a une vingtaine d'années les vestiges pris dans le mur d'une vieille auberge qui avait remplacé l'ancienne porterie (entre les n° 72 de l'avenue de la République et le n° 74) actuellement garage ; était encore apparente une amorce de voûte et la rainure où manoeuvrait la herse. Celle dite du Bas, à la sortie de la ville, en direction de Belfort, entre les rues Siblot et des Fossés de la Douve.

.../...

Vers 1545 l'abbé Jean Rodolphe Stoer les fit surmonter toutes deux de ses armoiries accolées à celles de Murbach et de Lure. Les bourgeois ne virent pas d'un oeil favorable cette innovation qu'ils regardaient comme une atteinte à leurs droits. "Les portes étaient garnies de herses et pont-levis. Elles subsistent encore, mais elles sont absolument nues." (P. Dunand 1770). La Porte du Bas fut démolie en 1788 et celle de Bourdieu en 1796.

Les portes étaient fermées chaque soir par deux portiers, dont le traitement était en 1679 de 5 gros de Bourgogne ou une ration de seigle, que devait leur payer chaque bourgeois. Les clés étaient entre les mains du magistrat, mais plusieurs fois, par force ou par ruse, les officiers de l'abbé s'en emparèrent afin de pouvoir contrôler les entrées et les sorties. En 1720, l'usage de fermer les portes pendant la nuit était encore observé : une délibération du magistrat décidait de rétablir les battants des portes afin de "n'être point obligé de continuer à faire la garde de nuit" qu'on avait instituée depuis qu'elles étaient tombées par vétusté.

Une troisième porte la porte Saint-Desle est mentionnée dans des anciens documents. On sait seulement qu'elle faisait communiquer l'abbaye avec la ville par la rue de la Font et qu'elle était commandée par la tour dite de Saint-Desle ou du Haut ; on ne connaît pas exactement l'emplacement où celle-ci s'élevait et, par conséquent, celui de la Porte.

.../...

Quoiqu'il ne subsiste plus rien de l'enceinte ancienne, il est aisé d'en reconstituer le tracé car il suivait, en partant de la Porte de Bourdieu, celui des actuelles rues de la Tannerie, des Cannes, de la rue Siblot, des fossés de la Douve, du square de la Gare (anciennement promenade de la Douve), Fernand Scheurer (allée des Soupirs) et elle venait se souder directement à une tour de la fortification du monastère. Je n'ai, par contre, pu déterminer exactement sa situation de la Porte de Bourdieu au monastère ; tout ce qu'il est possible de savoir, c'est qu'elle suivait la direction de l'actuelle Rue Kléber, d'où elle devait aboutir et s'appuyer sur une poterne de la Tour dite du Bas, ouvrant sur le traie Magrey. Mais là, rien d'absolument précis.

Donc, toutes les rues dont j'ai parlé ont épousé le contour de l'ancienne clôture. Les vieux Lurons assuraient que les façades de certaines maisons de la rue des Fossés de la Douve étaient constituées par la vieille muraille surélevée.

La superficie enclose était d'environ 150 000 mètres carrés et elle englobait un territoire dont les constructions occupaient au XV<sup>e</sup> siècle à peine un tiers. Tout l'espace compris entre les deux rues de la Font et la Grande Rue et l'enceinte était en jardins ou en culture. Cela s'explique parce que l'assise de la muraille avait été déterminée par un état de choses préexistant et particulier.

.../...

En effet, la vaste prairie des Gleux formait cuvette où aboutissaient les eaux des hauteurs qui la dominent, s'écoulant par une multitude de petits ruisseaux ; elle était encore criblée de sources. Toutes ces eaux s'épandaient sur ce qui est actuellement le champ de foire, alors marécage presque inabordable, d'où elles s'épandaient parfois et même souvent dans la ville. Les anciens Lurons avaient donc éprouvé ces inconvénients et, par conséquent, la nécessité de s'en protéger. Partant de ce marécage, ils avaient creusé des rigoles et des fossés qui emmenaient les eaux jusqu'au lac de la Font. Ils avaient aussi capté les sources des Finnelles pour alimenter en eau les fontaines de la ville. Il y avait deux larges fossés principaux : celui de la Tannerie et celui dit de la Douve, reliés entre eux par un fossé perpendiculaire longeant la rue des Cannes. Au début de ce siècle, le fossé de la Douve existait encore en partie à découvert, il passait entre les actuelles rues des Gleux et Siblot, franchissait la Grande Rue devant la Porte du Bas et se dirigeait par la rue des Fossés de la Douve vers un petit étang, appelé la Douve, qui servait en quelque sorte de réservoir et de régulateur, de telle façon que les eaux qui s'en écoulaient par deux larges fossés de chaque côté de l'allée des Soupirs n'arrivent pas en masse au lac de la Font, et ne refluent pas sur la ville. Mais cette régularisation ne s'effectuait qu'en partie et les eaux rejetées par la Douve s'épandaient sur le Pré dit Sous la Grange et à l'emplacement de l'actuelle prison, y formant là aussi un vaste et profond marécage. Celui-

.../...

ci, celui des Gleux et les fossés furent donc utilisés comme protection du mur d'enceinte, et c'est à cette fin que celui-ci fut établi sur leur pourtour.

Mais les Lurons avaient aussi imaginé de s'en servir pour obliger les assiégeants à se retirer. Ils rompaient les écluses du fossé de la Tannerie, faisaient des barrages sur le fossé de la Douve, puis détournaient les eaux des Finnelles alimentant la ville et les déversaient dans les deux fossés, de sorte que ceux-ci débordaient et inondaient le terrain en dehors de l'enceinte. Ils employèrent ce moyen de défense, plus efficace que les arquebuses, à plusieurs reprises, et deux fois au mois de février 1633 l'inondation obligea les Suédois à s'enfuir alors qu'ils s'apprêtaient à donner l'escalade. On ne l'avait pas oublié soixante-dix ans plus tard et, en 1703, le corps de ville décida de recourir à nouveau à ce procédé qui avait fait ses preuves.

Un corps de hussards impériaux détaché de l'armée assiégeant Landau fit une incursion en Lorraine, poussa une pointe contre Luxeuil et pilla Sainte Marie en Chanois. Ils avaient envoyé des reconnaissances aux environs de Lure, d'où grande émotion chez les habitants. La ville était sans défense : des brèches étaient ouvertes dans le mur d'enceinte, les portes de la ville étaient nues ; il n'était pas question de pouvoir les garnir à temps et il fallait parer au plus pressé. Aussi, le conseil de ville décida "qu'on ferait retenir l'eau dans les fossés de la ville en élevant à cet effet des

.../...

chaussées dans les endroits nécessaires, et même qu'on retiendrait l'eau qui découle des tanneries pour empêcher l'entrée de la ville."

L'alerte avait été chaude ; elle engagea le conseil à faire remettre la muraille en état : elle était fort endommagée.

Prenant prétexte que Louis XIV avait ordonné en 1695 de démanteler les fortifications de l'abbaye, les bourgeois avaient commencé à démolir l'enceinte de la ville : malgré l'opposition de l'abbé et plusieurs sommations de sa part. Celles-ci les avaient chaque fois obligés à interrompre ce travail de destruction qui avait été continué par eux sans aucune méthode, de sorte que, par endroits, le mur avait été abaissé de plus de moitié, et que de larges brèches y avaient été ouvertes, les bourgeois s'appropriant les pierres pour réparer ou construire leurs maisons.

Mais la ville était pauvre et le conseil imagina de délaisser le terrain joignant les murailles aux particuliers, sous condition que chacun rétablirait celles-ci, chacun en droit de soi, à la hauteur de 6 pieds et les couvrirait en laves ou en tuiles.

Il faut croire que ces prescriptions ne furent pas observées, puisqu'en 1728 le conseil mit en demeure les usagers de se conformer aux prescriptions, sous peine de se voir reprendre les terrains concédés. En 1737, il remit en adjudici-

.../...

cation les jardins situés entre la muraille et les fossés, à charge pour les preneurs de rétablir les murs tout à neuf à chaux, pierre et sable, à couverture de tuiles garnies de lattes. Mais en 1745 le conseil dut constater que les murailles tombaient en ruines, mais que néanmoins il était défendu de les démolir et surtout de s'en approprier les pierres. Le plus beau était que certains s'étaient bien acquittés de l'obligation de réparer le mur d'enceinte, mais dans le but d'y adosser des maisons.

En 1789, il n'en subsistait à peu près rien, sauf la partie qui fermait le couvent des Capucins le long de la promenade de la Douve. En 1839, elle servit pour construire le mur du nouveau collège. Les derniers vestiges de l'enceinte subsistèrent jusqu'en 1882, date de construction de l'Ecole des Garçons. Jusque là, elle fermait encore l'enclos dit des capucins, barrant l'actuelle Place de la Libération en bordure de la Promenade de la Douve. L'accès à l'allée des Soupîrs depuis la Rue du Fahys se faisait par la ruelle encore existante qui borde l'école.

En 1770 il n'y avait encore que 4 rues : la Grande Rue, la Rue des Cannes dont un tronçon était celle des Prêtres, la Rue de la Font et la Rue du Fahys ou des Capucins.